

L'OIT ENTAME LES CÉLÉBRATIONS DE SON CENTENAIRE PAR LE LANCEMENT D'UN RAPPORT MONDIAL SUR L'AVENIR DU TRAVAIL

PARIS – L'Organisation internationale du Travail (OIT) célèbre cette année le centième anniversaire de sa création. A cette occasion, plusieurs événements auront lieu en France, organisés par le bureau pour la France de l'OIT, le ministère du Travail et d'autres partenaires.

LE RAPPORT DE LA COMMISSION MONDIALE DE L'OIT : EXTRAIT DES 10 RECOMMANDATIONS

Le premier fait marquant de ce centenaire est la publication aujourd'hui du rapport de la Commission mondiale sur l'avenir du travail qui contient d'importantes propositions visant à construire un avenir du travail qui profite à tous, dans le contexte des mutations actuellement en cours, qu'elles soient la conséquence des évolutions technologiques ou d'autres facteurs.

La Commission mondiale de l'OIT sur l'avenir du travail a demandé aux gouvernements de s'engager à prendre une série de mesures afin de relever les défis liés aux transformations sans précédent à l'œuvre dans le monde du travail.

Coprésidée par le Président sud-africain Cyril Ramaphosa et le Premier ministre suédois Stefan Löfven, la Commission définit une vision d'un programme centré sur l'humain, fondé sur l'investissement dans les capacités des individus, dans les institutions du travail et dans un travail décent et durable.

Voici quelques-unes des dix recommandations:

- ◇ Une garantie universelle pour les travailleurs intégrant les droits fondamentaux des travailleurs, un salaire assurant des conditions d'existence convenables, des limites à la durée du travail et des lieux de travail sûrs et sains;
- ◇ Une protection sociale garantie de la naissance à la vieillesse qui subviene aux besoins des gens au cours du cycle de vie;
- ◇ Un droit universel à l'apprentissage tout au long de la vie qui permette aux individus de se former, de se recycler et de se perfectionner;
- ◇ Une gestion des changements technologiques qui favorise le travail décent, y compris un système de gouvernance internationale pour les plateformes de travail numérique;
- ◇ Davantage d'investissements dans l'économie du soin, l'économie verte et l'économie rurale;
- ◇ Un programme de transformation quantifiable en faveur de l'égalité hommes-femmes;
- ◇ Une refonte des mesures d'incitation pour les entreprises afin d'encourager les investissements à long terme.

«D'innombrables possibilités s'offrent à nous pour améliorer la qualité de la vie professionnelle, élargir les choix, combler l'écart entre les sexes, réparer les effets dévastateurs des inégalités dans le monde, et bien davantage. Or rien de tout cela ne se produira tout seul. Sans une action décisive, nous nous dirigerons vers un monde où les inégalités et les incertitudes iront croissant.», souligne le rapport.

Le rapport décrit les défis liés aux nouvelles technologies, au changement climatique et à la démographie et plaide pour une réponse collective à l'échelle mondiale face aux bouleversements qu'ils provoquent dans le monde du travail.

L'intelligence artificielle, l'automatisation et la robotique vont provoquer des pertes d'emploi du fait de l'obsolescence des compétences. Cependant, ces mêmes avancées technologiques, ainsi que l'écologisation des économies, vont également permettre de créer des millions d'emplois – si l'on saisit ces nouvelles opportunités.

Ce rapport est l'aboutissement d'un examen approfondi de quinze mois par les 27 membres de la Commission mondiale, constituée de figures éminentes du monde de l'entreprise et du travail, des groupes de réflexion, du monde universitaire, des gouvernements et des organisations non gouvernementales.

«Le rapport de la commission mondiale de l'OIT sur l'avenir du travail est une contribution essentielle à la compréhension globale des changements qui se produisent - et qui continueront à se dérouler - dans le monde du travail, » a déclaré Cyril Ramaphosa. « Le rapport devrait stimuler l'engagement et les partenariats au sein des juridictions nationales et régionales, et entre elles, pour faire en sorte que l'économie globale et la société mondiale deviennent plus équitables, justes et inclusives. En même temps, il devrait inspirer une action mondiale pour contenir ou éliminer les défis que l'humanité s'est imposée au cours de son histoire. «

Pour sa part, Stefan Löfven a déclaré : «Le monde du travail connaît de grands changements qui ouvrent de nombreuses perspectives pour plus d'emplois de meilleure qualité. Mais les gouvernements, les syndicats et les employeurs doivent travailler ensemble pour rendre les économies et les marchés du travail plus inclusifs. Un dialogue social de ce type peut contribuer à mettre la mondialisation au service de tous».

Le rapport rappelle aussi le «rôle unique» que l'OIT doit jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un «programme centré sur l'humain» au sein du système international et demande à l'Organisation de donner la priorité à la mise en œuvre des recommandations du rapport.

«Les questions mises en lumière dans ce rapport sont importantes pour tout le monde et pour la planète», a commenté le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder. «Elles sont peut-être difficiles à traiter mais nous les ignorons à nos risques et périls. Le mandat de l'OIT, qui rassemble les gouvernements, les travailleurs et les employeurs de toutes les régions du monde, signifie que l'Organisation est bien placée pour servir de boussole et de guide afin de contribuer à l'ouverture de nouvelles perspectives pour les futures générations».

En France, la Commission consultative pour l'OIT, instance tripartite composée des représentants des organisations syndicales et patronales françaises et des services compétents du gouvernement a remis une contribution qui a alimenté les débats de la Commission mondiale, aboutissant au rapport publié aujourd'hui.

Créée en août 2017, la commission mondiale du travail siégeant à Genève est composée de personnalités et d'experts internationaux d'horizons très divers, dont le Français Alain Supiot,

professeur au Collège de France.

Les conclusions de ce rapport seront soumises aux quelques 5000 délégués des gouvernements, des syndicats et du patronat du monde entier qui participeront à la prochaine Conférence internationale du Travail du centenaire de l'OIT. Elle aura lieu à Genève au mois de juin.

Télécharger la version française du rapport disponible à partir du 22/01/19 à 10h30 [ici](#)



Propos de
Cyril Cosme,
directeur du
bureau de
l'OIT pour la
France

« Les propositions faites par les membres de la Commission mondiale indépendante de l'OIT constituent une contribution essentielle au débat sur l'avenir du travail. Elles suggèrent des pistes concrètes visant à s'assurer que l'évolution nécessaire du marché du travail tient compte des aspirations des femmes et des hommes au travail et s'inscrit dans le respect et la promotion des droits fondamentaux »

« Les travaux de la Commission avaient été inspirés par des dialogues nationaux un peu partout dans le monde suite à l'Initiative sur l'avenir du travail lancée par le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder. »

LES ÉVÉNEMENTS DU CENTENAIRE DE L'OIT EN FRANCE

- ◇ **Du 16 mars au 14 juillet : Exposition « EtreS au travail », sur les grilles du Jardin du Luxembourg (Sénat) à Paris : 80 photographies en provenance de la célèbre agence Magnum et de photographes indépendants. Ce projet, soutenu par le bureau de l'OIT pour la France est mis en œuvre par l'association « Lumières sur le travail », présidée par Sophie Prunier-Poulmaire (Vice-Présidente de l'Université Paris Nanterre) et les étudiants du Master professionnel Psychologie du Travail et Ergonomie qu'elle dirige.**
Ces photographies, commentées par des scientifiques indépendants et experts des questions de travail, constitueront autant de regards sur l'homme et la femme au travail. Elles susciteront le débat sur la place et le sens du travail dans nos vies et dans la société.
CP dédié sur demande
- ◇ **17 avril :** Colloque «Le travail, c'est tout un art : Artistes, scientifiques, syndicalistes, employeurs, et politiques en parlent à l'occasion du centenaire de l'OIT» au Sénat en présence de Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, du président du Sénat Gérard Larcher, de la Ministre du travail Muriel Pénicaud (sous réserve), et des secrétaires généraux et responsables des organisations syndicales et professionnelles françaises.
- ◇ **24 mai :** Conférence internationale de haut niveau AFD-OIT « Travail décent : un enjeu démocratique mondial :100 ans après la création de l'OIT, quelles nouvelles dynamiques partenariales ? » par le bureau pour la France de l'OIT et l'Agence française de développement

(AFD). Elle aura lieu à Paris au siège de l'AFD et mettra en avant la place du Travail décent dans l'agenda du développement durable.

- ◇ **Du 26 au 28 juin** : Colloque international « Justice sociale et travail décent, l'Organisation Internationale du Travail en action depuis 100 ans », au Conseil économique et social et au ministère du Travail. Ce colloque, coordonné par le Comité d'histoire du Ministère du travail (présidé par Agnès Jeannet) et la Professeur d'histoire Isabelle Lespinet-Moret (Paris I) se tiendra au jour anniversaire de la signature du traité de Versailles qui a créé l'OIT. Ce colloque impliquera notamment la Ministre du Travail Muriel Pénicaud, le Directeur général de l'OIT Guy Ryder et les partenaires sociaux français. Il donnera lieu à de nombreuses communications scientifiques resituant l'OIT et son mandat en faveur de la justice sociale dans une perspective historique et ouvrant des perspectives d'avenir.

Des informations plus précises ainsi que le programme complet de ces manifestations auxquelles la presse sera conviée seront disponibles dans les semaines qui viennent.

Propos de
Cyril Cosme,
directeur du
bureau de
l'OIT pour la
France

« Ces événements seront l'occasion de mieux faire connaître l'Organisation internationale du Travail en France. Fondée par le Traité de Versailles qui a mis fin à la première guerre mondiale sur la conviction qu'il ne saurait y avoir de paix universelle et durable sans justice sociale, l'OIT œuvre depuis au quotidien partout dans le monde pour améliorer les conditions de travail, défendre les droits fondamentaux au travail et promouvoir l'entrepreneuriat »

« Si dans bon nombre de pays les droits à congés payés ou à la protection sociale sont assurés, les libertés syndicales et la négociation collective garanties, si des lois nous protègent contre le travail des enfants ou encore le travail forcé, c'est aussi grâce aux conventions de l'OIT, qui définissent un certain nombre de règles minimales dans l'économie mondialisée et qui constituent le socle des législations mises en place dans les différents pays qui les ratifient, y compris en France »

L'OIT est également connue dans les pays francophones sous le nom de BIT (Bureau international du Travail). Le BIT est le secrétariat permanent de l'OIT basé à Genève.

Pour en savoir plus :

www.ilo.org/100/fr/
www.ilo.org/paris/lang--fr/index.htm

Pour accéder à la phototèque : www.ilo.org/dyn/photolib/en/f?p=ILOMEDIA:1:0
Pour toute demande vidéo s'adresser à : multimedia@ilo.org
Pour obtenir une copie sous embargo du rapport avant sa diffusion, merci d'adresser une demande à : newsroom@ilo.org

Contacts presse :

Caroline Weill
T. +33 (0)6 77 15 37 47
[caroline.weill@ambassade.
agency](mailto:caroline.weill@ambassade.agency)

Sylvie Poillevé
T. +33 (0)6 69 46 59 24
[sylvie.poilleve@ambassade.
agency](mailto:sylvie.poilleve@ambassade.agency)


Ambassade
Stratégies d'influence

Mais aussi :

#OIT100



OIT



@OIT info
@ILO



International
Labour Organizaton



Bureau de l'OIT pour la France
T. +33 1 53 69 12 12
paris@ilo.org

